



## Litige avec notre propriétaire

Par **titoune**, le 19/09/2009 à 16:48

Bonjour,  
nous sommes locataire d'une maison qui a été construite dans le dépôt du propriétaire (en sachant qu'il exerce une activité dedans) après avoir eu des nuisances sonores à 5 heures du matin tous les jours j'ai été les voir pour que cela cesse mais rien y fait ensuite on a découvert qu'il se servait de notre eau (car le ballon d'eau chaude n'est pas dans la maison mais dans leur entrepôt) ont fait intervenir un huissier qui a été les voir et il ont avoué se servir de l'eau et qu'il nous demanderait pas de régler la facture de celle-ci suite à ça ma compagne et le plus jeune de nos fils (22 mois) a été malade par des odeurs de produits les propriétaires lui ont dit que c'était de l'essence qui avait coulé et qui avait nettoyé avec de l'eau et de l'ammoniac et arrivé le soir ont eu plus d'eau CHAUDE cette fois alors ont demandé si il ne nous vole pas l'électricité de plus il nous a envoyé une lettre en début d'année nous demandant de chercher une autre location ce que l'on a fait nous devons partir le 31 octobre 2009 je voulais savoir si ont leur doit un préavis merci

Par **Marion2**, le 19/09/2009 à 17:04

Bonjour,

Contactez l'Adil (gratuit). Votre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous

dépendez.

Cordialement.